

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
Un Peuple-Un But-Une Foi  
-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU DIPLOME UNIVERSITAIRE  
DE VACCINOLOGIE, DE LA FACULTE DE MEDECINE, PHARMACIE ET  
ODONTOSTOMATOLOGIE DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE  
POUR LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (CEA-SAMEF) DE  
L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)**

L'équipe d'évaluation :

Mr **Hamadoun SANGHO**, Professeur Titulaire, Président

Mr **André Kokou INWOLEY**, Professeur titulaire, Membre

Mr **El hadji Amadou MBOW**, Docteur en médecine, Spécialiste, Membre

Pour l'équipe, le Président

Novembre 2018

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	4
<b>1. Présentation du programme évalué</b> .....	4
<b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation</b> .....	4
<b>3. Description de la visite sur site</b> .....	5
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup</b> .....	7
<b>5. Points forts du programme</b> .....	16
<b>6. Points faible du programme</b> .....	16
<b>7. Appréciations générales sur le programme</b> .....	16
<b>8. Recommandations</b> .....	17
<b>9. Proposition de décision</b> .....	18

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>ANAQ-SUP</b>	Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur
<b>CAMES</b>	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
<b>CEA-SAMEF</b>	Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant
<b>CV</b>	Curriculum Vitae
<b>DU</b>	Diplôme Universitaire
<b>FMPO</b>	Faculté de Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie
<b>LMD</b>	Licence, Master, Doctorat
<b>OOAS</b>	Organisation Ouest Africaine de la Santé
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>PER</b>	Personnel d'Enseignant et de Recherche
<b>UCAD</b>	Université Cheikh Anta Diop
<b>UE</b>	Unité d'Enseignement

## **Introduction**

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré à la demande de l'ANAQ-SUP, en vue de répondre à la demande d'accréditation nationale du programme du Diplôme Universitaire (DU) de Vaccinologie. Il fait suite au rapport d'auto-évaluation soumis par les responsables du programme et à la visite sur site effectué par l'équipe d'évaluateurs externes.

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 29 juillet 2018 à 11h00. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

L'évaluation a été conduite conformément au Référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-SUP. La rédaction de ce rapport a été réalisée suivant les recommandations du Guide d'évaluation externe - à l'intention des experts de l'ANAQ-SUP. Ainsi, le contenu du rapport vise les buts et résultats attendus du processus d'évaluation tels que fixés par l'ANAQ-SUP.

### **1. Présentation du programme évalué**

Le Diplôme Universitaire de Vaccinologie correspond à une formation d'un an (deux semestres) ouvertes aux professionnels de la santé (Docteurs en Médecine, Médecine Vétérinaire, Pharmacie, Odontostomatologie). Ce programme de formation est inscrit dans les activités entreprises au compte du Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF), hébergé par la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar. Le DU de Vaccinologie a été créé par l'arrêté rectoral n°2015-3246 du 30 décembre 2015.

La direction de l'enseignement est assurée par un Professeur de rang magistral.

### **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation a été présenté dans un document de 45 pages dont 40 pour le texte principal et 5 pour la liste des annexes (éléments de preuve annoncés). Le texte principal comprend trois parties dont (i) la description du programme et des institutions impliquées ; (ii) le positionnement du programme au regard du référentiel ; (iii) la synthèse globale de l'auto-évaluation. Dans cette dernière partie, les forces et les faiblesses du programme de formation sont présentées.

Le rapport d'auto-évaluation est parfaitement lisible, correctement structuré et informatif. Cependant tous les éléments de preuve annoncés dans le document n'ont pas été mis à la disposition des évaluateurs externes.

### **3. Description de la visite sur site**

La visite sur site a été effectuée, lundi 30 juillet 2018 de 8 heures 45 à 18 heures 30, sur les sites du CEA-SAMEF à l'UCAD et à l'Institut de Pédiatrie Sociale de Guédiawaye.

La visite a été déroulée selon l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-SUP.

Après les civilités d'usage dont une visite de courtoisie au Doyen de la FMPO, la première séance a réuni les évaluateurs externes et une équipe comprenant (i) le Directeur chargé de la cellule interne d'Assurance Qualité de l'UCAD ; (ii) la direction du programme du DU de Vaccinologie et (iii) le Président du comité pédagogique du programme accompagné d'un membre de son comité (cf. liste de présence en annexe).

Le Président de l'équipe d'évaluateurs externes a rappelé les objectifs de la visite et le contexte de l'évaluation. La présentation du processus d'accréditation et du programme ont été faites respectivement par le Directeur chargé de la cellule interne d'Assurance Qualité et le Directeur du programme du DU de Vaccinologie. Il s'en est suivi des échanges sous la conduite du Président de l'équipe d'évaluateurs externes. Ces échanges ont permis d'obtenir des compléments d'informations sur le contenu du rapport d'autoévaluation et sur les pièces fournies comme éléments de preuve.

L'équipe d'évaluation s'est rendue en compagnie du coordinateur du DU, à l'Institut de Pédiatrie Sociale de Guédiawaye, ville distance de Dakar d'une quinzaine de kilomètres.

L'Institut de Pédiatrie Sociale de Guédiawaye est un centre d'application de l'UCAD qui reçoit environ 400 enfants par jour pour des activités de prévention et de prise en charge des pathologies liées à l'enfant. L'équipe d'évaluateurs externes y a été accueillie par le Responsable du centre et du DU de vaccinologie. L'équipe d'évaluateur a successivement visité les salles de formations, les salles de tri, de consultation et de vaccination. Cette visite à l'Institut de Pédiatrie Sociale de Guédiawaye a permis d'apprécier des conditions d'enseignement et d'apprentissage de terrain avec des infrastructures dédiées.

Le terrain de stage visité est aussi utilisé comme site de dispensation des cours en plus des locaux de la FMPO à UCAD. Le temps ne nous a pas permis de visiter les locaux administratifs et la scolarité de la FMPO.

Après la visite de terrain de stage (l'Institut de Pédiatrie Sociale de Guédiawaye), l'équipe des évaluateurs externes a rencontré successivement les étudiants et le personnel administratif du programme et du Bureau des troisièmes cycles. Le choix des étudiants et des enseignants en vue des entretiens a été limité pour des raisons logistiques. Toutes les personnes rencontrées ont montré un sentiment d'appartenance et un enthousiasme à participer au programme.

La journée s'est achevée avec la restitution orale par le Président de l'équipe d'évaluateurs externes à la direction du programme, notamment sur les points forts et les points à améliorer. Cette journée d'évaluation a été facilitée par la direction et le personnel du programme qui ont mis à disposition les commodités de travail idoines.

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

##### **Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution**

**STANDARD 1.01: L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs.**

La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie a été créée par le décret N° 70-1135 du 13 Octobre 1970 modifié. La mission de formation de la FMPO est décrite dans l'arrêté rectoral n° 450 du 31 janvier 2018.

La recherche fondamentale et la recherche appliquée couvrent tous les domaines de la santé et les thèmes de recherche sont articulés aux formations existantes. Les priorités de recherche sont précisées dans le plan stratégique de développement 2018-2022 de la FMPO.

***Conclusion sur le standard 1.01: Atteint***

**STANDARD 1.02: L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).**

Les formations offertes par la FMPO (arrêté rectoral n° 450 du 31 janvier 2018) tiennent compte des besoins de la population en matière de la santé aussi bien sur le plan préventif que curatif.

Le DU de Vaccinologie fonctionne avec les valeurs fondamentales d'éthique de la FMPO qui sont décrites dans le document « Charte éthique et déontologique de la FMPOS ».

Le DU de Vaccinologie respecte les valeurs de qualité, d'équité, de pertinence et d'efficience telles que définie dans la charte du malade éditée par le Ministère en charge de la santé et dans le plan stratégique de la FMPO.

***Conclusion sur le standard 1.02: Atteint***

## **Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

### **STANDARD 2.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé.**

Le DU de Vaccinologie est régulièrement dispensé depuis 2012 à environ dix étudiants par an comme l'attestent les différents procès-verbaux de délibération.

***Conclusion sur le standard 2.01: Atteint***

### **STANDARD 2.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

Les objectifs de formation du DU de Vaccinologie sont conformes à la mission et au plan stratégique de développement 2018-2022 de la FMPO. Les syllabus et la maquette pédagogique du programme permettent de l'attester. Cependant l'absence de Guide de l'étudiant limite la diffusion des objectifs de la formation.

***Conclusion sur le standard 2.02: Standard partiellement atteint***

### **STANDARD 2.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

Une convention lie le Ministère de la Santé et de la Prévention et l'UCAD de Dakar. Les professionnels de la santé interviennent dans la dispensation des enseignements (théoriques et stages) et participent à des réunions avec le comité pédagogique du DU de Vaccinologie. Cependant, aucun procès-verbal de réunion n'est disponible et la liste des lieux de stage n'est pas formalisée.

***Conclusion sur le standard 2.03: Standard partiellement atteint***



### **Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**STANDARD 3.01: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.**

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés lors des assemblées du département de Sciences Biologiques et pharmaceutiques appliquées. Cependant l'absence de procès-verbaux limite la diffusion de l'information. De plus, le DU de Vaccinologie ne possède pas d'organigramme formalisé et de document (manuel) des procédures de gestion administrative.

***Conclusion sur le standard 3.01: Standard partiellement atteint***

**STANDARD 3.02: Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Le programme dispensé dans le cadre du DU de Vaccinologie a été élaboré par le comité pédagogique de la formation puis approuvé par le département de Sciences Biologiques et pharmaceutiques appliquées et enfin par l'assemblée de faculté de la FMPO comme l'atteste le rapport de présentation de l'avant-projet d'arrêté rectoral de création. Cependant l'absence de procès-verbaux de réunions constitue une limite.

Les étudiants donnent leurs opinions sur les enseignements à travers des réunions de coordination. Toutefois, l'équipe pédagogique devrait systématiser cette évaluation des enseignements par l'utilisation d'un formulaire d'évaluation.

***Conclusion sur le standard 3.02: Standard partiellement atteint***

**STANDARD 3.03: Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

Le comité de pilotage de la qualité du département de Sciences Biologiques et pharmaceutiques appliquées, dont dépend le DU de Vaccinologie, a été créé par arrêté décanal n° 3123 du 22 août 2016. Un Responsable Qualité du DU de Vaccinologie a été nommé par le Directeur du programme. Cependant aucun rapport d'activité n'est disponible. Cela limite l'amélioration du programme d'étude.

*Conclusion sur le standard 3.03: Standard partiellement atteint*

#### **Champ d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques**

**STANDARD 4.01: Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Le DU de Vaccinologie possède une maquette pédagogique structurée en deux semestres de 30 crédits chacun selon les normes LMD (Licence-Master-Doctorat). Les Unités d'Enseignements possèdent des syllabus et plans de cours. Ces UE sont programmées de manière cohérente selon les semestres.

*Conclusion sur le standard 4.01: Atteint*

**STANDARD 4.02: Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Le programme d'études du DU de Vaccinologie couvre les thèmes, contenus et méthodes adoptés au niveau international dans cette spécialité. Les innovations vaccinales sont prises en compte dans le programme.

L'utilisation de méthodes d'apprentissage centrées sur l'apprenant (préparation d'exposé, exploitation de ressources numériques) facilite leur autonomisation en vue d'une insertion professionnelle et leur auto-évaluation.

Le programme comprend des visites de terrain avec des référents. Cependant, l'absence de stages pratiques peut être pénalisant pour les apprenants ne venant pas en sur-spécialisation (comme ceux du DES de Pédiatrie). Le temps de travail personnel de l'étudiant (TPE) représente environ 30% du volume horaire total des Unités d'Enseignements conformément au décret du LMD au Sénégal.

Les apprenants subissent une évaluation continue et une évaluation finale de semestre. Ces évaluations sont conduites conformément à l'arrêté rectoral de création du DU et aux dispositions relatives aux évaluations de la FMPO.

***Conclusion sur le standard 4.02: Atteint***

**STANDARD 4.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.**

Les conditions d'obtention du diplôme sont précisées dans l'arrêté rectoral n° 3246 du 30 décembre 2015 portant création du DU de Vaccinologie.

***Conclusion sur le standard 4.03: Atteint***

**STANDARD 4.04: *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.***

Le taux de réussite des cinq dernières années est satisfaisant car avoisine 100%. Le comité pédagogique prend des dispositions pour maintenir ce taux satisfaisant à travers un système de tutorat. L'utilisation d'une plateforme en ligne et la mise à disposition des apprenants de ressources numériques contribuent au maintien de ce bon taux de réussite. Cela a été attesté par les apprenants rencontrés par les évaluateurs externes.

***Conclusion sur le standard 4.04: Atteint***

## **Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**STANDARD 5.01: *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.***

Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) permanent est recruté selon les exigences universitaires puis évalué et promu à travers les mécanismes du CAMES. Les CV du PER permanent ont été fournis. Cependant certains CV de PER sont absents et les charges d'enseignement de ce personnel n'ont pas été fournies.

Le DU de Vaccinologie fait intervenir des professionnels, vacataires dont la liste et les CV ne sont pas disponibles. Le processus de recrutement de ces vacataires n'est pas formalisé.

Les contrats d'engagement et actes de nomination des PER permanents ou vacataires n'étaient pas disponibles.

La liste et les Curriculum vitae des Enseignants et responsables pédagogiques montre que le programme est animé par des personnes compétentes et qualifiées. Cependant l'implication des Enseignants de santé publique et des spécialistes de logistique pharmaceutique serait un atout pour le programme.

La répartition du volume horaire d'enseignement montre que 80% de l'enseignement est dispensé par le PER permanent de l'UCAD.

L'évaluation des enseignements est réalisée par les enseignants à travers des échanges avec les apprenants. Cela a permis d'améliorer certains enseignements. Cependant l'absence de formulaire d'évaluation ne permet pas de rendre systématique cette évaluation des enseignements.

***Conclusion sur le standard 5.01: Standard partiellement atteint***

**STANDARD 5.02: La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

La part du temps de travail consacrée à l'enseignement est définie dans le décret d'application de la Loi 81-59 portant statut du personnel enseignant des universités, modifiée par la loi 2016-01. Un document de description des tâches professionnelles donne des indications concrètes d'activités d'enseignement, de recherche, d'administration. Les éléments de preuve E001 et E002 n'ont pas été fournis.

L'absence d'outils de suivi des enseignements (exemple : cahier de texte ou cahier d'amphi) ne permet pas d'objectiver les volumes horaires effectivement réalisés par les enseignants.

***Conclusion sur le standard 5.02: Non atteint***

**STANDARD 5.03: La mobilité du PER est possible.**

Le PER est composé en majorité (80%) d'enseignants permanents de l'UCAD.

Les accords de coopération et partenariat actifs et les modalités d'échange des enseignants n'étaient pas disponibles.

***Conclusion sur le standard 5.03: Standard partiellement atteint***

## **Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s**

**STANDARD 6.01: Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission sont définies dans l'arrêté rectoral de création du DU de Vaccinologie. Les informations sont disponibles dans la plaquette d'information du DU et au bureau des troisièmes cycles de la FMPO. Il n'y a pas de guide de l'étudiant.

Le DU de Vaccinologie accueille des étudiant(e)s provenant de différents pays et qui sont pour la majorité déjà en formation au Sénégal. Les données statistiques sur la nationalité des apprenants n'ont pas été fournies.

***Conclusion sur le standard 6.01: Atteint***

**STANDARD 6.02: L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.**

Depuis son lancement en 2012, le DU de Vaccinologie accueille une dizaine d'étudiants par cohorte. La charte éthique et déontologique de la FMPO garantit l'égalité des chances pour l'admission, l'accueil, l'organisation et le déroulement des études. Cependant, les données statistiques sur le genre et la présence d'un handicap ne sont pas disponibles.

***Conclusion sur le standard 6.02: Atteint***

**STANDARD 6.03: La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Le DU de Vaccinologie n'a pas encore expérimenté la mobilité des étudiant(e)s. la présentation de la maquette selon les normes du LMD facilite la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire.

La réalisation du DU en deux semestres est un facteur défavorisant cette mobilité car dans plusieurs pays en Afrique et dans le monde, les DU ont une durée de réalisation de moins d'un semestre et même moins d'un trimestre.

***Conclusion sur le standard 6.03: Atteint***

**STANDARD 6.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Les étudiant(e)s bénéficient d'un encadrement adéquat avec l'existence d'un tutorat et d'une plateforme en ligne favorisant l'auto-formation. Cependant cet encadrement n'a pas encore fait l'objet d'évaluation.

Le bureau du troisième cycle de la FMPO se tient disponible pour fournir toutes les informations et conseils utiles aux étudiant(e)s.

***Conclusion sur le standard 6.04: Atteint***

**STANDARD 6.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

La majorité des apprenants du DU de Vaccinologie sont des professionnels déjà en activité dans le secteur public ou dans le secteur privé. Ainsi, la formation sert de développement professionnel continu ou à la promotion.

La liste des diplômés est disponible mais elle ne comporte pas les adresses et contact.

***Conclusion sur le standard 6.05: Atteint***

### **Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux**

**STANDARD 7.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Le programme dispose des équipements et locaux (salles de cours/séminaire, structures de santé pour les stages, bibliothèques, moyens informatiques, moyens pédagogiques, espaces sociaux, bureaux, espaces d'études, etc.) nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs car patrimoine de l'UCAD.

Les ressources financières du programme sont le budget de l'UCAD et les frais pédagogiques des étudiants. Aucun bilan financier n'a été fourni.

La difficulté de mobilisation des ressources financières de l'UCAD et le faible nombre d'étudiants par cohorte peuvent constituer des menaces pour la pérennisation du DU de Vaccinologie. En effet, le PER permanent ne bénéficie pas d'indemnités d'enseignements dans cette filière professionnelle.

***Conclusion sur le standard 6.04: Standard partiellement atteint***

## **5. Points forts du programme**

- Existence d'un arrêté de création du DU de Vaccinologie ;
- Formation pratiquée réellement avec une dynamique d'amélioration ;
- Présence d'une maquette du programme respectant le système LMD ;
- Existence d'un personnel enseignant qualifié ;
- Caractère international de la formation avec 65 % de non nationaux ;
- Existence de sites de stages fonctionnels et matériels didactique.

## **6. Points faible du programme**

- Faiblesse de la collaboration avec la direction de la prévention et le département de santé publique et médecine préventive ;
- Absence de Guide de l'étudiant ;
- Absence de PV d'assemblée de département et actes de nomination des responsables du DU de Vaccinologie ;
- Insuffisance d'évaluation des enseignements ;
- Absence de cahier de texte pour le suivi de la mise en œuvre de la maquette ;
- Difficultés dans la planification de l'intervention des professionnels ;
- Absence de charge horaire des enseignants ;
- Insuffisance de stage pratique et outils de suivi de stages ;
- Absence de rapport financier ;
- Difficulté de mobilisation des ressources financières.

## **7. Appréciations générales sur le programme**

Le programme du DU de Vaccinologie est pertinent car il participe au développement de la santé au Sénégal et en Afrique et à la promotion professionnelle des diplômés. La mise en œuvre des connaissances acquises devrait aider à améliorer les pratiques vaccinales particulièrement dans le secteur privé.

L'animation pédagogique est assurée par une équipe compétente en la matière.



## 8. Recommandations

### A la FMPO pour le programme de DU de Vaccinologie

- Compléter l'arrêté Rectoral de création du DU de Vaccinologie de sorte à faire apparaître « DU de Vaccinologie » dans le corps de l'arrêté ;
- Elaborer un guide de l'étudiant communiquant les objectifs (connaissances, compétences), les méthodes et le déroulement du programme, des stages, les conditions d'obtention du diplôme ;
- Rédiger et archiver les procès-verbaux de réunions avec les maîtres de stage ;
- Formaliser l'organigramme du DU de Vaccinologie et la délégation des compétences en matière décisionnelle ;
- Rédiger et archiver les procès-verbaux de réunions de (i) comité pédagogique du DU, (ii) département, (iii) assemblée de faculté ;
- Rendre systématique l'évaluation des enseignements par l'utilisation d'un formulaire standardisé ;
- Rendre fonctionnel le comité de pilotage de la qualité et disposer de preuves probantes de conduite d'activités d'amélioration de la qualité ;
- Remplacer les visites de terrain par des stages d'au moins deux semaines pour renforcer la pratique vaccinale des apprenants ;
- Elaborer un cahier de stage ;
- Etablir une liste des lieux de stage ;
- Actualiser la base de données des enseignants (liste et CV) permanents et vacataires ;
- Impliquer des enseignants de santé publique et des spécialistes de logistique pharmaceutique à l'animation du DU de Vaccinologie ;
- Renforcer le suivi des enseignements par l'utilisation de cahier de textes ou cahier d'amphi ;
- Evaluer l'encadrement par le tutorat et l'utilisation de la plateforme en ligne ;
- Actualiser et compléter la liste des diplômés (Alumni) ;
- Identifier des ressources additionnelles à mobiliser pour assurer la pérennité du DU de Vaccinologie.

## A l'ANAQ-SUP

- Elaborer une grille d'évaluation avec une cotation tenant compte des rubriques obligatoires et des rubriques subsidiaires.

### **9. Proposition de décision**

Accréditation.